

# Le Premier ministre rappelle son porte-parole à l'ordre

MÉDIAS « La liberté de la presse doit être absolue »

Le Premier ministre, Charles Michel, a décidé de réagir suite à la polémique née autour de la diffusion d'images de la visite du président turc Erdogan. Il a rappelé son porte-parole à l'ordre.

Pour rappel, mardi, une journaliste de la RTBF avait posé une question au chef d'Etat turc, lorsqu'il montait dans sa voiture. Elle lui demandait pourquoi le journaliste Mohammed Ismael Rasool était toujours en prison. Embêté, Erdogan décide alors de ne pas répondre.

Peu de temps après, un membre du service de communication turc reproche à Aurélie Czekalski, membre du staff du Premier ministre belge, d'avoir laissé poser une question. Tout cela sous l'œil des caméras de la RTBF. Très vite, la porte-parole enjoint à la RTBF de ne pas diffuser les images, et menace d'envoyer un mail au directeur de l'information de la RTBF, Jean-Pierre Jacqmin. Elle fait alors intervenir le directeur de la communication, Fred Cauderlier.

Celui-ci menace vertement

l'équipe de la RTBF. « *Le truc n'a pas intérêt à passer sur antenne. C'est clair ? Si elle (NDLR : Aurélie Czekalski) est dans le sujet, c'est une erreur grave et ça ne restera pas sans suite. Tu as envie de travailler comme ça ? Continue à travailler comme ça, mais ça ne durera pas longtemps avec nous. Je te le dis franchement.* »

Des images qui ont suscité des réactions des associations de journalistes. « *La couverture d'une visite d'Etat suppose évidemment des contraintes pour les journalistes, convient Ricardo Gutiérrez, le secrétaire général de l'Association européenne des journalistes. Il y a des règles à suivre. Mais en aucun cas un éventuel écart - qui reste à démontrer - ne justifie de telles menaces. Nos confrères de la RTBF ont eu raison de briser le silence imposé aux journalistes. Et ils ont eu raison de filmer en caméra discrète les propos des membres du cabinet de M. Michel, qui témoignent d'une attitude inqualifiable à l'égard de la presse. Ces images sont incontes-*

*tablement d'intérêt public. Il fallait les montrer. Elles valent à la Belgique un nouveau signalement sur la Plateforme en ligne du Conseil de l'Europe pour la protection du journalisme.* » Plus tard dans la journée, c'est l'Association (belge) des journalistes, l'AJP, qui écrivait à Charles Michel.

En soirée, le Premier ministre belge annonçait, via l'agence Belga, qu'il rappelait son porte-parole à l'ordre, parlant de « *propos inacceptables* », tout en attribuant cet épisode à une « *perte de sang-froid* » dans un contexte difficile. « *La liberté de la presse doit être absolue* », a-t-il ajouté. ■

**BERNARD DEMONTY**